

Communiqué de presse

Le futur hôpital Riviera-Chablais au coeur du développement de la mobilité de toute une région

La mobilité va être considérablement renforcée ces prochaines années dans le Chablais. Dans la perspective de la mise en service du futur hôpital Riviera-Chablais, une réflexion globale a été menée pour garantir sa desserte avec une offre performante de transports publics et améliorer les déplacements de l'ensemble des habitants de la région. Ce plan présenté aujourd'hui à Rennaz par le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) comprend un fort développement de l'offre ferroviaire pour les gares d'Aigle, Bex et Villeneuve, des réorganisations et renforcements de lignes de bus et une extension de la communauté tarifaire à l'ensemble du district d'Aigle. Le réseau routier cantonal continuera d'être aménagé et entretenu pour garantir la sécurité de tous ses usagers et la fluidité du trafic.

L'accessibilité multimodale du futur hôpital Riviera-Chablais représente un enjeu majeur du projet et de la région. Elle a fait l'objet d'études approfondies conduites en partenariat avec tous les acteurs concernés (autorités locales, hôpital, associations, services cantonaux, entreprises de transport, etc.). Elles ont porté sur le prolongement de la ligne de trolleybus Vevey-Villeneuve jusqu'à l'hôpital, les aménagements routiers nécessaires, la réorganisation des lignes de bus régionales et l'opportunité d'un transport hectométrique en lien avec une nouvelle halte ferroviaire, projet proposé par la Communauté d'intérêts pour les transports publics (Citrap-Vaud).

La démarche participative a abouti, en octobre dernier, à une vision partagée du développement des transports publics. Ainsi la ligne de trolleybus Vevey-Villeneuve rejoindra l'hôpital, les lignes de bus régionales entre Villeneuve et Aigle ou Monthey seront réorganisées pour offrir une meilleure couverture de desserte, notamment de l'hôpital, une cadence accrue et de bonnes correspondances aux principales interfaces. En revanche, les études ont démontré qu'un transport hectométrique n'est pas pertinent en raison de son coût et du faible gain de qualité de desserte. Enfin, l'hôpital met actuellement en place un plan de mobilité d'entreprise visant dès l'an prochain à inciter ses collaborateurs à utiliser les transports publics et la mobilité douce.

Par ailleurs, les études concernant l'offre ferroviaire ont abouti à un renforcement de la desserte de Bex et de Villeneuve aux heures de pointe, dès décembre 2015. La desserte de Bex sera assurée chaque heure sans exception. En décembre 2018, le RegioExpress Genève-Lausanne-Vevey sera prolongé en direction de St-Maurice et, à l'horizon 2020, le RER Vaud arrivera à Aigle, soit un doublement de l'offre dans cette gare.

En décembre 2016, le tarif Mobilis s'appliquera à tout le district d'Aigle (15 communes), ce qui facilitera la vie des usagers qui n'auront plus qu'un seul titre de transport à acheter pour voyager sur les lignes de plusieurs entreprises de transport.

Enfin, le Canton poursuivra sa politique d'investissement visant à assurer la sécurité de tous les usagers de la route et la fluidité du trafic : aménagement de giratoires, entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement, installation de protection contre les chutes de pierres, réfection des revêtements et aménagements pour les mobilités douces.

Lausanne, le 05/11/2015

Renseignements complémentaires : DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 et Pierre-Yves Gruaz, directeur général, Direction générale de la mobilité et des routes DGMR, 021 316 71 30.

Pour l'hôpital Riviera-Chablais, Pascal Rubin, directeur général, par l'intermédiaire de la communication au 021 923 48 46